



Les opérations et services bancaires aux particuliers



Conditions et tarifs
des opérations
et services bancaires
applicables à la clientèle
des particuliers
au 1^{er} janvier 2009



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE DROME ARDECHE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 1^{er} janvier 2009.

La Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- A toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.

Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.

- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte de dépôt dans le cadre d'un forfait (offre groupée de prestations) ou à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques pour lesquelles une date de valeur de J+2 jours ouvrés est prise en compte du fait des délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (19,60% au 01/01/2009).



1 Les Forfaits rémunérés (offres groupées de prestations)

Satellis Intégral	6-7
Satellis Essentiel Plus	6-7
Satellis Autonomie	6-7



2 Les Cartes

Cotisation cartes	8
Cartes de paiement	8
Cartes de retrait	8
Carte de crédit	8
Moneo (porte-monnaie électronique)	8
Les autres services	8
Choix du visuel carte	8
Renouvellement exceptionnel	8
Envoi de cartes à domicile	8
Réédition ou réactivation du code carte	8
Les opérations par carte	9
Retraits d'espèces	9
Paielements par carte	9
Transfert par carte vers le Maroc	9



3 Le Compte de dépôt

Gestion courante	10
La vie du compte	10
Les virements et les prélèvements	10
Les opérations sur le compte	11
Les autres services	11
Les incidents de fonctionnement	12
Rejet de chèque	12
Rejet de prélèvement	12
Les oppositions	12



4 Banque à distance Assurance - Assistance Autres services

Banque à distance	13
Direct Ecureuil (abonnement aux services de banque à distance)	13
AlertEcureuil (service d'alerte par SMS)	13
Webprotection	13
Assurance - Assistance	13
Assurance Moyens de Paiement	13
Satellis Assurance	13
Service opposition	13
Assurance Mobile	13
Protection Juridique	13
Autres services	14
Recherche de document	14
Procédures d'exécution	14
Frais pour succession	14
Frais de location de coffre-fort	14
Arrêtés de comptes et duplicatas	14

5 Les Crédits aux particuliers

Les découverts	15
Crédit renouvelable Teoz	15
Prêts personnels	15
Crédits Immobiliers	15
Crédits Immobiliers MFP	15
Les incidents de remboursement	16
Avenants	16
Prestations diverses	16

6 Les Jeunes (jusqu'à 25 ans)

Les Forfaits rémunérés (offres groupées de prestations)	17
Les cartes (hors Forfaits)	17
Le compte de dépôt	18
Les incidents de fonctionnement	18
Les oppositions	18
Les crédits	18

7 Les Placements

Gestion courante	19
Relevés de comptes Multiproduit	19
Retrait d'espèces sur Compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne	19
Remboursement de bons epargne	19
Mise à disposition de fonds d'espèce	19
Transferts de compte	19
Virement permanent vers autre banque	19
Virement occasionnel à partir d'un Livret vers autre banque	19
Prélèvements Extérieurs	19
Emission d'un virement vers un compte Caisse d'Epargne	20
Opposition	20
Autres services	20
Titres	20
Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne)	20
Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Epargne)	20
Ordres de Bourse	20
En agence	20
Par Téléphone	20
Par Internet	20
Service Règlement Différé (SRD)	21
Autres services	21
Gestion Privée	21
Opération sur l'Or Achat/Vente	21

8 Opérations internationales

Change manuel	22
Virements internationaux	22
Virements émis vers l'étranger	22
Virement permanent avec IBAN et BIC fournis	23
Virements reçus de l'étranger	23
Paiement par chèque à l'étranger	23
Encaissement de chèque étranger	24

9 Lexique des termes utilisés 25 -26



Les Forfaits rémunérés et leurs composantes

FORFAITS SATELLIS (offres groupées de prestations)

	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral	Satellis Sensea Plus
Assurance Moyens de Paiement*	●	●	●
Service Opposition*	●	●	●
Satellis Assurance*	●	●	●
Eparfix/Eparplus	●	●	●
Relevé Multiproduit mensuel	●	●	●
Frais annuels gestion découvert	●	●	○ (1)
Direct Ecureuil (service de banque à distance)	●	●	●
Envoi de chéquier à domicile	●	●	○ (1)
Renouvellement automatique du chéquier	●	●	○ (1)
Libre Service Ecureuil National	●	●	●
Participation frais de tenue de compte	●	●	●
Programme de fidélité S'Miles	●	●	●

Service rémunération :
rémunération servie sur votre compte courant : 0,50 %, taux nominal brut annuel, dès le 1^{er} euro jusqu'à 2500 euros de solde créditeur. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.

● ●

Service rémunération :
rémunération servie sur votre compte courant : 0,50 %, taux nominal brut annuel, dès le 1^{er} euro jusqu'à 2500 euros de solde créditeur et 1 % au-delà. Intérêts soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.

●

(1) Sous réserve d'acceptation de l'autorisation de découvert et de délivrance du chéquier par l'agence.

SATELLIS AUTONOMIE (offre groupée de prestations destinée aux personnes majeures protégées)

(*) Assurance moyens de paiement, Service opposition, Satellis Assurance sont des Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances – distribués par votre Caisse d'Epargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'Orias sous le n°07002052.

Les Forfaits rémunérés

(offres groupées de prestations)

Cotisations Forfaits

	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral	Satellis Sensea Plus	Satellis Autonomie (Réservé aux majeurs protégés)
• Avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat (2) soit	95,64 €/an 7,97 €/mois			
• Avec une Carte Bleue Visa) à débit différé (2) soit	105,24 €/an 8,77 €/mois			
• Avec une Carte Visa Electron Sensea (2) soit			96,00 €/an 8,00 €/mois	
• Avec une Carte Visa Premier à débit immédiat ou à débit différé (2) soit		165,36 €/an 13,78 €/mois		
• Avec une Carte Visa Infinite à débit immédiat ou à débit différé (2) soit		324,00 €/an 27,00 €/mois		
• Avec une Carte de retrait Majeure Protégé				2,50 €/mois

(2) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût pour une carte détenue dans un forfait.

Les forfaits “Satellis Essentiel” et “Satellis Sensea” n’intègrent pas le service “Satellis Assurance” et ne sont plus commercialisés. La cotisation mensuelle du forfait “Satellis Essentiel” est de 6,97 € avec une Carte Visa à débit immédiat et de 7,77 € avec une Carte Visa à débit différé, celle du forfait “Satellis Sensea” est de 7 € avec une Carte Sensea.

Option carte supplémentaire : 50% de réduction sur le prix à l’unité pour toute carte supplémentaire de même niveau ou de gamme inférieure. Le paiement se réalise mensuellement et s’ajoute au prix du forfait.

Option second forfait (Forfaits détenus par la même personne ou par le couple) : 50% de réduction sur la cotisation mensuelle du forfait le moins cher.



Les Cartes

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement

Carte Visa Infinite (*)	270,00 €/an
Carte Visa Premier (*)	
• A débit immédiat	112,00 €/an
• A débit différé	112,00 €/an
Carte Bleue Visa (*)	
• A débit immédiat	33,00 €/an
• A débit différé	42,00 €/an
Carte Visa Electron Sensea (*)	33,00 €/an
Carte Teranga	33,00 €/an

(*) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût. Avec surcoût pour une carte détenue hors forfait.

Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur la cotisation de toute carte supplémentaire de même niveau ou de gamme inférieure détenue sur le même compte.

Cartes de retrait

Carte de retrait nationale	19,50 €/an
Carte Majeur Protégé	18,80 €/an
Carte Equilibra Interbancaire et Internationale	20,00 €/an

Carte de crédit

Carte Teoz* (carte associée à un crédit renouvelable)

* Teoz est un produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € -
Siège social : 5, rue Masseran – 75007 Paris – 439 869 587 RCS Paris – Intermédiaire
d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 – qui en fixe les conditions
tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

Moneo (porte-monnaie électronique)

Moneo sur CB Visa, Visa Premier, Sensea, Visa Infinite (uniquement pour les cartes détenues hors forfaits)	5,00 €/an
---	-----------

LES AUTRES SERVICES

Choix du visuel carte	9,00 €
Renouvellement exceptionnel (perte, vol, changement état civil)	
• Cartes de retrait	8,40 €
• Cartes Bancaires de paiement	12,80 €
Envoi de cartes à domicile (recommandé A.R.)	6,75 €
Ré-édition du code secret	8,00 €

Les Cartes

LES OPÉRATIONS PAR CARTE

Retraits d'espèces par carte

Retraits en euros dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans l'UE (Union Européenne) :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Satellis Essentiel, Essentiel Plus, Sensea ou Sensea Plus
 - Jusqu'à 6 retraits dans le mois **Gratuit**
 - A partir du 7^e retrait dans le mois 0,90 €/retrait
 - Carte détenue hors Forfait Satellis Essentiel, Essentiel Plus, Sensea ou Sensea Plus
 - Jusqu'à 3 retraits dans le mois **Gratuit**
 - A partir du 4^e retrait dans le mois 0,90 €/retrait

Retraits en devises :

- Frais par retrait d'espèces aux DAB

commission proportionnelle	2,80 %
commission fixe	3,20 €
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence

commission proportionnelle	2,80 %
commission fixe	6,25 €

Paiements par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

Paiement en euros dans l'UE (Union Européenne) **Gratuit**

Paiement en devises :

- Commission proportionnelle 2,80 %
- Maximum de perception 6,25 €

Transfert par carte vers le Maroc

(la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

Réalisé via le service Teranga à partir d'une carte Teranga	5,00 € (*)
Réalisé via le service Teranga à partir d'une autre carte Visa (**)	11,00 € (*)

(*) Les frais sont à votre charge en tant que donneur d'ordre.

(**) Carte Visa Electron Sensea, Carte Bleue Visa, Carte Visa Premier ou Carte Visa Infinite.



Le Compte de dépôt

GESTION COURANTE

La vie du compte

Participation frais tenue de compte (hors Forfaits)	3,06 €/trimestre
Clôture du compte	Gratuit
Relevé de compte	
• Périodicité mensuelle	Gratuit
• Périodicité quinzaine	3,60 €/trimestre
• Périodicité décadaire	6,80 €/trimestre
• Périodicité hebdomadaire	10,00 €/trimestre
• Périodicité quotidienne	40,00 €/trimestre
Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
Remise de chèquiers en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
• Envoi simple	2,60 €
• Envoi en recommandé simple	5,20 €
• Envoi en recommandé avec A.R.	6,75 €

Les virements et les prélèvements

Virement vers un compte Caisse d'Epargne	
• Occasionnel	Gratuit
• Permanent	Gratuit
Virement occasionnel vers une autre banque et virement SEPA (frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'UE)	
• Au guichet de l'agence	3,10 €
• Par téléphone	3,10 €
• Par Internet	Gratuit
Virement permanent vers un autre établissement bancaire	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	13,00 €/an
Prélèvements extérieurs	
• Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit

Le Compte de dépôt

Les opérations sur le compte

Frais d'émission d'un chèque de banque	10,50 €
Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)	4,50 €
- Délais d'encaissement :	
- Remise de chèque euros payable en France :	
Sur Compte de dépôt : 5 jours ouvrés "minimum"	
Sur livret : 10 jours ouvrés "minimum"	
- Remise de chèque euros payable dans l'UE (encaissement sauf bonne fin)	8 jours ouvrés "minimum", après date de remise au guichet
- Remise de chèque euros/devises payable hors UE (Crédit Après Encaissement)	Disponibilité immédiate après encaissement effectif des fonds par la Caisse d'Épargne

Les autres services

Services Bancaires de Base (services définis à l'article D.312-5 du code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte)	Gratuit
Basic Services (offre groupée de prestations/moyens de paiement alternatifs) cotisation mensuelle	3,00 €/mois
Domilis (Service de transfert de virements/prélèvements)	Gratuit
Épargne automatique	
• Eparfix / Eparplus	8,95 €/an
Service opposition ⁽¹⁾	21,60 €/an
Service rémunération ⁽²⁾	
• Abonnement	0,50 €/mois
Edition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne)	Gratuit

(1) Contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances - distribué par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'Orias sous le n° 07 002 052.

(2) Rémunération servie sur votre compte de dépôt : 0,50 %, taux nominal brut annuel jusqu'à un maximum de 2 500 € de votre solde créditeur. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.



Le Compte de dépôt

3

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention pour paiement insuffisamment provisionné (chèque, prélèvement, carte)

- Par opération 9,50 €
- Dans la limite d'un plafond journalier de 28,50 €

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- les frais de dossier
- les frais chèque impayé
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- la déclaration BDF (Banque de France)
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- les frais de blocage de provision pour régularisation
- les frais de délivrance du certificat de non-paiement

- Chèque inférieur ou égal à 50 € 30,00 €
- Chèque supérieur à 50 € 50,00 €

Frais dans la limite d'un plafond journalier 100,00 €

Rejet de prélèvement

Frais par prélèvement impayé

- Prélèvement inférieur ou égal à 20 € frais dans la limite du montant rejeté
- Prélèvement supérieur à 20 € 20,00 €

Frais dans la limite d'un plafond journalier 40,00 €

LES OPPOSITIONS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 13,80 €

Frais d'opposition chèquier(s) par l'émetteur 23,80 €

Frais d'opposition carte par le porteur 13,80 €

Frais d'opposition pour usage abusif 35,00 €

Frais d'opposition, révocation sur prélèvement 13,80 €



Banque à distance Assurance - Assistance Autres services

4

BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil Accès sans frais
(abonnement aux services de banque à distance)

Facturation à l'utilisation

- Téléphone fixe (*)
- Téléphone mobile (*)
- Internet (**)

(*) Frais facturés par l'opérateur téléphonique.

(**) Frais de votre fournisseur d'accès.

AlertEcureuil (service d'alerte par SMS)

Frais d'abonnement au service 2,50 €/mois

Webprotexion (service disponible courant 2009) Accès sans frais
(abonnement aux services de banque à distance
destiné aux personnes majeures protégées)

ASSURANCE - ASSISTANCE (*)

Assurance Moyens de Paiement 18,00 €/an

Satellis Assurance 15,00 €/an

Service Opposition 21,60 €/an

Assurance Mobile (assurance/téléphone mobile) 30,00 €/an

Protection Juridique 50,00 €/an

(*) Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances - distribués par votre Caisse d'Epargne, intermédiaire d'assurance immatriculée à l'Orias sous le n° 07 002 052.



Banque à distance

Assurance - Assistance

Autres services

4

AUTRES SERVICES

Recherche de document

- Recherche simple
(attestation, historique de compte sur 12 mois calendaires) 9,60 €
- Recherche sur opération
(origine, carte contestée, liste des opérations automatiques, guichet) 16,00 €
- Autre historique : à partir de 15,45 €
- Copie de chèque (jusqu'à 3 chèques) forfait de : 10,70 €
- Copie de chèque (si plus de 3 chèques) par chèque 3,20 €
- Autres recherches complexes
(coût horaire après acceptation d'un devis préalable) 42,75 €
- Droit d'accès CNIL aux données personnelles 0,1€/feuille imprimée
1,00 €/CD gravé

Procédures d'exécution

- Frais par avis à Tiers Détenteur 88,00 €
- Frais par saisie-attribution 88,00 €
- Frais par mise en demeure pour solde débiteur 70,00 €
- Frais par opposition administrative 10% du montant dû
(avec un maximum de 88,00 €)
- CESUTSP (chèque emploi service universel/TSP)
- Remise à l'encaissement **Gratuit**
- Frais de mainlevée par Avis à Tiers détenteur, saisie attribution, opposition administrative 10 % du montant plafonné à 42,50 €

Frais pour succession

- Ouverture de dossier
frais en pourcentage du montant des avoirs 0,80 %
- Minimum 49,00 €
- Maximum 534,00 €
- Frais annuels de gestion sur dossier 26,00 €
- Recherches sur comptes objets de la succession sur plus de 6 mois avant le décès (coût horaire après acceptation d'un devis préalable) 42,75 €

Frais de location de coffre-fort (selon volume, hors assurance complémentaire)

- Minimum par an 46,60 €
- Maximum par an 86,00 €

Arrêtés de comptes et duplicatas

- Arrêtés de compte à une date donnée
(Mise sous tutelle, liquidation de communauté, ISF), par client 24,60 €
- Duplicatas (extrait de compte) 12,35 €



Les Crédits aux particuliers

5

LES DÉCOUVERTS

Découvert autorisé permanent (1)	14,50 %
• Frais annuels de gestion	12,00 €
Découvert autorisé ponctuels	
• Découvert négocié (frais de mise en place)	12,00 €
• Découvert DOMILIS (1)	0 %
• Frais de mise en place	Gratuit
Découvert non autorisé (1)	Taux maximum légal

- Frais pour dépassement du découvert autorisé

(1) *taux nominal annuel. Le TEG (Taux Effectif Global) du découvert est indiqué sur l'offre préalable pour les découverts autorisés et communiqué sur demande auprès de votre agence pour le découvert non autorisé. Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.*

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ

TEOZ est un produit de Natixis Financement (*) qui en fixe les condition tarifaires auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

(*) : SA au capital de 60 793 320 euros - Siège social 5 rue Masseran 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 022 393.

PRETS PERSONNELS

Frais de dossier	1 %
• Minimum	66,30 €
• Maximum	133,10 €
Assurance décès invalidité (sur le montant emprunté)	0,84 %

CREDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier	1 %
• Minimum	210,00 €
• Maximum	500,00 €
(plafond applicable uniquement pour le prêt à l'accession sociale PAS)	
Assurance décès invalidité (sur le montant emprunté)	0,42 % à 0,62 %

CREDITS IMMOBILIERS MFP

Crédits réservés aux adhérents de la Mutuelle de la Fonction Publique	
• Frais de dossier	0,50 %
• Maximum	500,00 €



Les Crédits aux particuliers

5

LES INCIDENTS DE REMBOURSEMENT

- | | |
|--|---------|
| • Rejet de prélèvement échéance de prêt | 16,00 € |
| • Rejet de prélèvement échéance de prêt (seconde échéance) | 24,00 € |

AVENANTS

- | | |
|--------------------------|---------|
| • Désolidarisation | 86,20 € |
| • Changement d'assurance | 53,50 € |
| • Avenant sur garanties | 53,50 € |
| • Report d'échéance | 25,75 € |
| • Autres avenants | 41,20 € |

PRESTATIONS DIVERSES

- | | |
|---|------------------------|
| • Duplicata de tableau d'amortissement ou du contrat de prêt | 18,00 € |
| • Frais de mainlevée | 86,20 € |
| • Frais délégation assurance | 86,20 € |
| • Attestation sur prêts | 10,70 € |
| • Frais de nantissement ou de gage | 86,20 € |
| • Simulation de décompte de remboursement anticipé | 18,00 € |
| • Frais de dossier de réaménagement de prêt et avenant du taux 1% du CRD
mini 300,00 € | |
| • Frais de transfert du crédit sur nouvel objet | 1% du CRD mini 86,20 € |
| • Information annuelle aux cautions | 15,00 € |
| • Créance mise au contentieux | 61,80 € |



Les Jeunes (jusqu'à 25 ans)

LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS (offres groupées de prestations)

Satellis Intégral, Essentiel, Essentiel Plus, Sensea ou Sensea Plus.....

Cotisation 1/2 tarif

Satellis Jeune 16 - 17.....

Cotisation Satellis Jeune 16 -17 avec : 1,00 €/mois⁽¹⁾

- Carte Visa Electron Sensea ou carte Tribu Cirrus
- Assurance Perte et Vol sur carte (cf*. page 6) ●
- Relevé Multiproduit trimestriel ●
- Direct Ecureuil (service de banque à distance) ●
- Participation frais de tenue de compte ●
- Service rémunération (cf*. page 6) ●

(1) Soit 12 € par an. A partir du 1^{er} avril 2009, la tarification du Forfait Satellis Jeune 16-17 ans passe à 4,00 €/mois soit 48,00 €/an à compter du 18^e anniversaire jusqu'à 25 ans.

Compte Tribu (moins de 18 ans).....

Le compte Tribu n'est plus commercialisé.

- La cotisation des Comptes Tribu existants est de 12,00 €/mois

LES CARTES (hors Forfaits)

Cotisations cartes.....

• Cartes de paiement

Carte Bleue Visa⁽²⁾ 1/2 tarif

Carte Visa Premier⁽²⁾ 1/2 tarif

Carte Visa Electron Sensea⁽²⁾ 1/2 tarif

Carte bancaire rechargeable MasterCard (accessible aux 12-17 ans)

- Cotisation 12,00 €
- Opposition - perte/vol 8,00 €
- Réédition du code carte 1,50 €
- Rechargement occasionnel **Gratuit**
- Rechargement programmé 3,00 €/an

(2) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo.

Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

• Cartes de retrait

Carte Tribu Cirrus (arrêt de la commercialisation courant 2009) **Gratuit**

Cotisation pour les cartes existantes :

- Moins de 16 ans 12,50 €/an
- A partir de 16 ans 18,00 €/an



Les Jeunes (jusqu'à 25 ans)

6

- **Carte Moneo** (porte-monnaie électronique) uniquement pour les cartes hors forfait
 - Moneo sur CB Visa, Visa premier, Visa Infinite, Sensea **1/2 tarif**
- La carte Tribu n'est plus commercialisée.
- La cotisation des cartes existantes est de **8,50 €/an**

LE COMPTE DE DÉPÔT

Gestion courante

Participation frais tenue de compte (hors forfait)	Gratuit
Découvert autorisé (accessible dès 18 ans)	
• Frais annuels de gestion	1/2 tarif
Direct Ecureuil (services de banque à distance)	Gratuit
AlertEcureuil (service d'alerte par SMS)	
• Frais d'abonnement mensuel	1/2 tarif

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT (Cf. page 12)

Commission d'intervention pour paiement insuffisamment provisionné (chèque, prélèvement, carte) **1/2 tarif**

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté par défaut de provision **1/2 tarif**

Rejet de prélèvement

Frais par prélèvement impayé **1/2 tarif**

LES OPPOSITIONS (Cf. page 12)

1/2 tarif

LES CRÉDITS

Frais de dossier

Crédit Etudiant Ecureuil	Gratuit
Crédit Micro Portable Etudiant	Gratuit
Prêt pour avancer	Gratuit
Prêt personnel	1/2 tarif
Crédit 1 ^{er} Véhicule	1/2 tarif
• Minimum	33,00 €/an
• Maximum	40,00 €/an
Crédit "Permis à Un Euro Par Jour"	Gratuit



Les Placements

GESTION COURANTE

Relevés de comptes Multiproduit (hors Compte de dépôt).....

Hebdomadaire	10,80 €/trimestre
Bi-mensuel	5,10 €/trimestre
Mensuel	2,69 €/trimestre
Trimestriel	1,36 €/trimestre
Semestriel	Gratuit
Annuel	Gratuit

Retrait d'espèces sur Compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne

Délivrance et mise à disposition d'un accreditif (*)	8,10 €
Retrait avec accreditif (*)	8,10 €
Retrait sans accreditif (*) (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)	4,30 €

Remboursement de bons Epargne.....

Commission de remboursement dans un autre réseau de bon Epargne Caisse d'Epargne	46,30 €
---	---------

Mise à disposition de fonds d'espèces (*).....

jusqu'à 3000 €	Gratuit
de 3001 à 7500 €	15,10 €
de 7501 à 30 000 €	21,60 €
au-delà de 30 000 €	29,70 €

Transferts de compte

Transfert compte épargne vers une autre Caisse d'Epargne	Gratuit
Transfert CEL ou livret* vers une autre banque	64,50 €
Transfert PEL vers une autre banque	64,50 €
Transfert PEP vers une autre banque	64,50 €

Virement permanent vers autre banque.....

Abonnement annuel*	13,00 €
--------------------	---------

Virement occasionnel émis à partir d'un livret (*) vers autre banque

- | | |
|-----------------------------------|----------------|
| • Au guichet de l'agence | 3,10 € |
| • Par téléphone (Direct Ecureuil) | 3,10 € |
| • Par minitel ou par internet | Gratuit |

Prélèvements extérieurs

- | | |
|---|----------------|
| • Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement
hors organismes financiers | Gratuit |
| • Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement
au bénéfice d'organismes financiers | Gratuit |

(*) *Gratuit dans le cas du Livret A.*



Les Placements

Emission d'un virement vers un compte Caisse d'Epargne

- Occasionnel ou permanent **Gratuit**

Opposition.....

- Opposition sur compte épargne 17,70 €
- Opposition sur bon épargne ou bon de caisse 32,90 €

Autres services.....

Remise de chèque(s) sur Livret : délai d'encaissement 10 jours ouvrés	
Emission d'un chèque de banque sur livret (*)	5,25 €
Opposition sur chèque de banque sur Livret	17,70 €
Assurance sur Epargne (cf.(*) page 6)	24,00 €/an

(*) Gratuit dans le cas du Livret A.

■ LES TITRES

Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne)

Minimum de perception 32,30 €/an

A- Commission proportionnelle à la valeur des valeurs externes en portefeuille au 31/12 0,24 % HT, soit 0,29 % TTC

B- Commission fixe par ligne 4,00 €

A et B se rajoutent

Maximum de perception 315,00 €/an

Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Epargne) 23,00 €/an

Droits de garde (Portefeuille composé exclusivement de Parts Sociales) **Gratuit**

Droits de garde (Portefeuille composé exclusivement de valeurs privatisées pendant les 18 premiers mois de détention) **Gratuit**

■ ORDRES DE BOURSE

En agence

Taux de courtage Société de Bourse + Commission CE 1,50 %

Minimum de perception 17,61 €

Ordre non exécuté **Gratuit**

Ordre annulé 10,50 €

Par Téléphone (Direct Ecureuil).....

Taux de courtage Société de Bourse + Commission CE 1,00 %

Minimum de perception 13,50 €

Ordre non exécuté **Gratuit**

Ordre annulé 10,50 €

Par Internet

Taux de courtage Société de Bourse + Commission CE 0,52 %

Minimum de perception 8,90 €

Ordre non exécuté **Gratuit**

Ordre annulé **Gratuit**

Les Placements

Service Règlement Différé (SRD)

Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique
"Compte Bourse Actif"

Autres services

Bourse Esprit Ecureuil

- Service Abonnement **Gratuit**
- Service "Prise de bénéfices" 10,00 €/an
- Service Assurance 7,00 €/an
- Cotisation forfaitaire annuelle 12,00 €/an

Souscription OPCVM d'autres banques 27,00 €

Transfert PEA 101,76 €

Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque

- Jusqu'à 10 lignes 101,76 €
- Par ligne supplémentaire 8,10 €

Transfert vers autre établissement du Groupe Caisse d'Epargne **Gratuit**

Frais de clôture de compte-titre (de plus de 3 mois) 35,00 €

Frais de gestion des titres non cotés (tarif par ordre de mouvement) 30,90 €

Souscription / achat valeur étrangère 46,30 €

(Ajouter au tarif les frais de courtage et les frais de Broker calculés selon la place de cotation).

GESTION PRIVÉE

Étude produits **Gratuit**

Étude patrimoniale partielle **Gratuit**

Étude patrimoniale globale **de 170 € à 800 € selon complexité**

OPÉRATIONS SUR L'OR ACHAT/VENTE

Achat

Commission Caisse d'Epargne sur le montant de la transaction 2,00 %

Commission CPR Or (mini 13,00 €) 0,50 %

Vente *

1^{re} tranche : montants ≤ 7 623 €

- Commission Caisse d'Epargne sur le montant de la transaction 2,00 %
- Commission CPR Or (mini 13,00 €) 0,50 %

2^e tranche : montants > 7 623 €

- Commission Caisse d'Epargne sur le montant de la transaction 1,00 %
- Commission CPR Or 0,50 %

* Montants auxquels s'ajoutent la taxe sur l'Or de 7,5% et la CRDS selon loi de finances en vigueur



Opérations internationales

CHANGE MANUEL

Achat et vente de devises en billets (hors zone euro).....

Clients de la Caisse d'Epargne	Cours + 3,00 €
Non clients de la Caisse d'Epargne	Cours + 9,00 €

Achat et vente de chèques de voyage en euros

A - Commission de service pour les Clients de la Caisse d'Epargne*	3,00 €
A - Commission de service pour les non Clients de la Caisse d'Epargne*	9,00 €
B - Commission d'émission (CPR Billets)*	0,75 %

* A et B se cumulent.

Chèques de voyage en devises (hors zone euro).....

Vente aux Clients	Cours + 3,00 €
Vente aux non Clients	Cours + 9,00 €
Rachat aux Clients (au cours d'achat) ; commission de service	3,00 €
Rachat aux non Clients (au cours d'achat) ; commission de service	9,00 €

VIREMENTS INTERNATIONAUX

Virement émis vers l'étranger*.....

Dans l'EEE (Espace Economique Européen) et en euros d'un montant ≤ 50 000 € avec IBAN et BIC fournis et virement SEPA (quel que soit le montant)

• Frais par virement occasionnel automatisable**	3,53 €
• Frais supplémentaires par virement occasionnel*** non automatisable (si BIC/IBAN erroné(s))	14,50 €

En devises et/ou en euros hors EEE (Espace Economique Européen) et/ou en euros d'un montant > 50 000 € et/ou en euros d'un montant ≤ 50 000 € avec IBAN et/ou BIC non fournis.

A - Commission de service minimum de perception	0,10 % 15,80 €
B - Commission de change (si devises) minimum de perception	0,05 % 14,20 €
minimum de perception (A+B)	30,00 €

* Aux conditions et tarifs ci-dessus s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais d'envoi d'un message Swift et de port, ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

** Virement conforme aux conditions standards (cf règlement européen 19/12/2001 ref. n° 2560/2001).

*** Virement non conforme aux conditions standards (ex BIC/IBAN absents ou erronés).

Opérations internationales

Virement permanent avec IBAN et BIC fournis

Inférieur ou égal à 7 500 €	Nous consulter
Supérieur à 7 500 €	Nous consulter

Virements reçus de l'étranger*

Dans l'EEE (Espace Economique Européen) et en euros d'un montant ≤ 50 000 € et IBAN et BIC fournis et virement SEPA (quel que soit le montant)

• Frais par virement occasionnel automatisable**	Gratuit
• Frais supplémentaires par virement occasionnel *** non automatisable (si BIC/IBAN erroné(s))	14,50 €

En devises ou hors EEE (Espace Economique Européen) ou en euros d'un montant > 50 000 €, ou en euros d'un montant ≤ 50 000 € avec IBAN et/ou BIC non fournis

A - Commission de service	18,68 €
B - Commission de change (si devises)	0,05 %
minimum de perception	13,20 €
minimum de perception (A+B)	31,88 €

* Aux conditions et tarifs ci-dessus s'ajoutent, le cas échéant, la récupération de nos frais d'envoi d'un message Swift et de port, ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

** Virement conforme aux conditions standards (cf règlement européen 19/12/2001 ref n° 2560/2001).

*** Virement non conforme aux conditions standards (ex BIC/IBAN absents ou erronés).

Paielement par chèque à l'étranger

En euros

• Commission de service	0,10 %
minimum de perception	15,60 €

En devises

A - Commission de service	0,10 %
minimum de perception	15,60 €
B - Commission de change	0,05 %
minimum de perception	14,00 €
minimum de perception (A+B)	29,60 €



Opérations internationales

8

Encaissement de chèques étrangers

En euros

• Commission de service	0,10 %
minimum de perception par remise < 77 €	6,35 €
minimum de perception par remise ≤ 77 €	12,85 €
maximum de perception	50,00 €

En devises

A - Commission de service	0,10 %
minimum de perception par remise < 77 €	6,35 €
minimum de perception par remise ≤ 77 €	12,85 €
maximum de perception	50,00 €
B - Commission de change	0,05 %
minimum de perception	14,00 €
minimum de perception (A+B) par remise < 77 €	20,35 €
minimum de perception (A+B) par remise ≤ 77 €	26,85 €



Lexique

Coordonnées bancaires :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Dates de valeur :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

Chèque : moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

Chèque de banque : chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

Incidents de fonctionnement : frais consécutifs à une provision insuffisante sur compte de dépôt.

Avec les moyens de paiement dont vous disposez éventuellement, vous pouvez régler un achat ou une facture par chèque, par carte ou par prélèvement sur votre compte de dépôt. Dès lors, votre compte doit être suffisamment provisionné pour honorer les chèques ou les paiements qui se présentent au débit de votre compte.

A défaut d'autorisation de découvert ou en cas de dépassement de votre plafond d'autorisation, votre solde se retrouvera automatiquement en position débitrice irrégulière.

Votre agence devra alors prendre une décision face à ce débit irrégulier soit en acceptant le paiement à titre exceptionnel soit en le refusant. Cette décision se fait au cas par cas en fonction de la situation de votre (vos) compte(s) et du montant concerné.



Lexique

Compte tenu du coût de gestion supplémentaire entraîné par cette irrégularité, vous supporterez des frais plus ou moins importants en l'occurrence une commission d'intervention en cas d'acceptation d'un paiement insuffisamment provisionné ou des frais de rejet facturés par votre établissement bancaire (frais par prélèvement impayé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision).

De plus, le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période mais vous risquez alors d'avoir à supporter des frais supplémentaires ("pénalités libératoires" payables au Trésor Public).

EEE (Espace Economique Européen) : pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (Single Euro Payments Area) : espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse.

Vous pouvez également consulter le lexique "compte-chèques et cartes" sur le site Caisse d'Épargne www.caisse-epargne.fr

**En cas de problème sur le fonctionnement
de votre compte :**

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche
Service Relations Clientèle
17, rue des Frères Ponchardier - BP 147
42012 Saint-Etienne Cedex 2

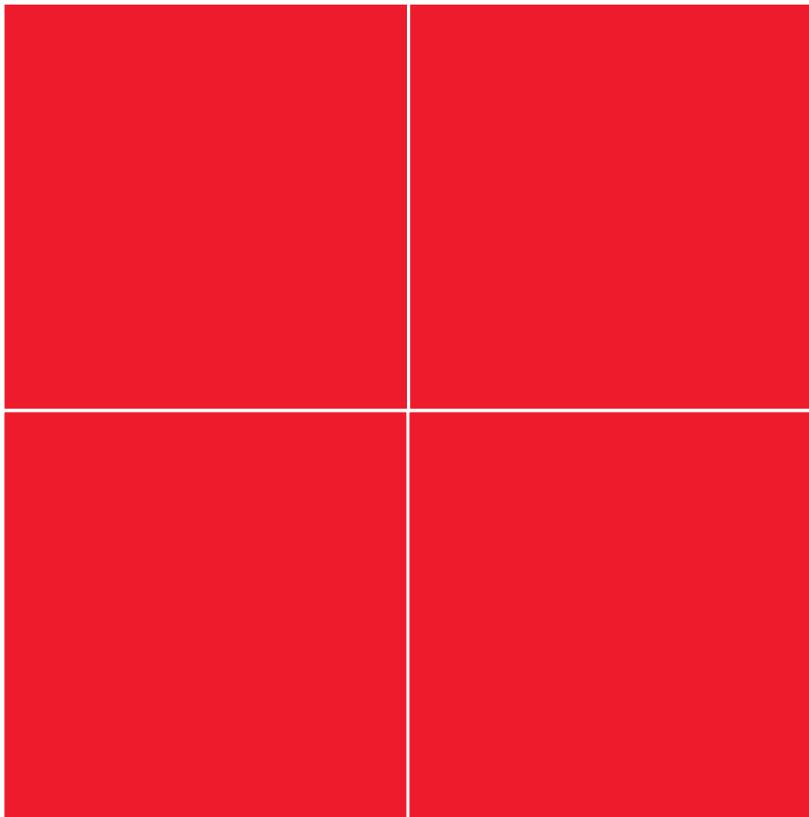
En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir **par voie postale uniquement** :

Service Médiation du Groupe Caisse d'Épargne
TSA 10170 - 75665 Paris cedex 14

*Le Médiateur vous fera connaître
sa position sous deux mois.*

**Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à contacter :**

- **Votre Conseiller Caisse d'Épargne**
- **www.caisse-epargne.fr**



CAISSE D'ÉPARGNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

www.caisse-epargne.fr

"Caisse d'Épargne et de Prévoyance LOIRE DROME ARDECHE, société anonyme coopérative à directeur et conseil d'orientation et de surveillance régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, au capital social de 163 876 880 euros, Siège social : Espace Fauriel - 17, rue des Frères Ponchardier - B.P. 147 - 42012 Saint-Etienne cedex 2 - 383 686 839 RCS Saint-Etienne, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 052, Titulaire de la carte professionnelle "Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs", n° 298T délivrée par la préfecture de la Loire, garantie CEGI - 128, rue de la Boétie - 75008 PARIS, ML 06/2008 »
Document non contractuel. Conditions valables au 01/01/09.